**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de la SRT**

**du 11 février 2023**

**Salle du Grand Bleu à la Turballe**

**Nom de l’association : Société des Régates Turballaises**

**Adresse du siège social : Capitainerie du Port de Plaisance de la Turballe 44420**

**E-mail :** **srt.asso@laposte.net**

**Le 11 février 2023 à la Turballe les membres de l’association SRT se sont réunis dans la salle du Grand Bleu, Port de la Turballe, en Assemblée Générale, sur convocation du Président Hervé Godefroy.**

**Il a été établi une feuille de présence signée par tous les membres en leur nom propre ou en tant que mandataire avec un pouvoir valable.**

**L’Assemblée était présidée par Hervé Godefroy, Président de l’Association, il était assisté d’un secrétaire de séance, Jean-Yves Berthou, secrétaire de l’association.**

**Administrateurs présents : Hervé Godefroy, Charles Averty : Trésorier, Sylvain Quetel : Vice-Président, Eric Dugas (excusé); Thierry Hubert : Relation avec les Aff Mar , Hervé Aubry , Vincent Lancien , Philippe Bricard (excusé) , Pascal Louer, Jean-Yves Berthou, David Lanoiselée, Emmanuel Seibel, Laure Lachiver, David Sezestre, JPaul Volant.**

**Personnalité présente et invitée : Mr Bertrand Stéphan représentant LAN (Loire Atlantique Plaisance)**

**L’Assemblée Générale Ordinaire est ouverte à 17h30 par Hervé Godefroy Président de la SRT.**

**Lecture du PV de l’AG ordinaire du 12/02/2022**

Adoption à l’unanimité du PV de l’AG Ordinaire du 12/02/2022

**Introduction et rapport moral par Hervé Godefroy Président de la SRT**

Message de bienvenue du Président qui accueille et remercie l’assemblée ainsi que les partenaires de la SRT (commerçants, institutionnels, etc..)

Puis remerciements

-aux autorités portuaires (Loire-Atlantique Pêche/Plaisance et SAEML gestionnaire des infrastructures du port et Loire Atlantique Nautisme notre nouvel gestionnaire du port de plaisance) qui soutiennent le club, notamment par des tarifs préférentiels pratiqués pour les bateaux extérieurs au port et régatiers, l’utilisation de la grue ainsi que du terre-plein et de la salle du Grand Bleu.

-Les Aff Mar

-Bertrand et Isaure toujours présents pour assister lorsque nécessaire.

-La Mairie pour le prêt du local lors des années écoulées.

-La SNSM notamment lors de la Route du Sel.

-Au bateau Comité.

-Aux différents partenaires et sponsors financiers (Super U la Turballe, Mairie, HSD, Course au Large la Turballe et Marion du magasin « Maman est aussi en vacances »).

Adoption à l’unanimité du rapport moral par cette AG du 11/02/2023

Le Président rappelle l’importance qui est donnée par la SRT à la bonne entente avec les clubs nautiques voisins de la presqu’ile et les bonnes relations que notre Association souhaite entretenir et développer avec ceux-ci.

La SRT participe à la vie du port. On apporte de la vie toute l’année, y compris l’hiver pendant lequel nos activités amènent une visibilité et une dynamisation du port.

**Rapport d’activité 2022, par le Président de la SRT**

Nombre d’adhérents : 222

Nombre de licenciés : 172 dont x femmes et x licenciés de moins de 18 ans

14 régates dont Route du Sel (27 bateaux), Route du Sel (33 bateaux), Trophée JC Mugalé (18 bateaux), Trophée SNSM (27 bateaux), MereNoël (24 bateaux). Régates tous les 15 jours, 1 régate annulée pour cause météo. En moyenne, participation de 23.3 bateaux par régate.

47 bateaux classés pour avoir participés à plus de 2 régates ; 24 grands, 11 minis et 12 petits.

Nous avons suivi l’AG du Pôle Course au Large de la Turballe présidée par Julie Simon et Vincent Lancien (vice-président). Le pôle a 55 adhérents et comprend 25 bateaux 6.50m (nouvelle promo pour la transat 2023), 1 bateau IRC et un classe 40. Classements : 6ème championnat de France, 1ère de la Sélect, vice champion classe40. Cinq contrats d’apprenti skipper pour personne sans bateau. Hervé Aubry arrête sa fonction de Coach du Pôle course au large après la Transat 6.50 de 2023.

Adoption à l’unanimité du rapport d’activité par cette AG du 12/02/2023

Projets SRT par Sylvain Quetel vice-président de la SRT :

Sur le site SRT la Turballe vous trouverez une application qui vous permet de renouveler ou demander votre licence ou adhésion du bateau ainsi que de vous proposer pour être sur le bateau comité. Le bateau comité est indispensable pour organiser les régates.

Les régates organisées par la SRT sont de grade 5, ce qui nous permet de les organiser avec un arbitre local et dans des conditions financières minimales. Avec ce type de régate les équipiers et skippers doivent avoir la licence adhérent c’est-à-dire sans certificat médical, ou des licences temporaires également sans certificat médical. Voir l’assurance qui doit être minimum.

Si le bateau part courir à l’extérieur sur des régates de grade plus élevé, les participants devront avoir la licence « en compétition » (avec certificat médical).

Demain pas de régate, pour cause administrative.

Voir le calendrier des régates sur le site.

Nous avons ajouté à la demande de plusieurs bateaux une régate en double le samedi 22/04, avant la régate SNSM du dimanche 23/04 organisée par la SRT mais conjointe avec le CNPiriac.

26/03 Régate Entreprises. Les bateaux porteront le nom de l’entreprise qui aura proposé un ou des équipiers et un lot possible. Le but de cette régate est de vulgariser la voile qui est accessible à tout le monde.

Notre régate sans parcours défini d’avance, (les bateaux reçoivent par VHF leur nouvelle destination en terminant le tronçon précédent) qui avait beaucoup plus l’année dernière sera reportée au 2ème semestre, notre ami et coach Hervé Aubry est indisponible jusqu’à septembre.

07 et 08/05 Duonoctanbule 80M pour grands et 50M pour petits. Débriefing le matin au petit déjeuner. Une idée serait de faire le tour des éoliennes.

14 et 15/05 Sortie club. Si demandée par plusieurs bateaux.

23 et 24/09 Route du Sel vers Pornichet.

Après chaque régate, le club offre un pot au local. C’est un moment propice à connaitre ses collègues et partager ses expériences.

Adoption à l’unanimité des projets SRT par cette AG du 11/02/2023

**Rapport financier 2022 , par le Trésorier Charles Averty**

Charles Averty présente successivement le solde détaillé des comptes, les recettes et dépenses pour 2022, et le prévisionnel pour 2023.

Résultats 2022 : Recettes 20330.77€ et Dépenses 16266.18€. Donc résultat bénéficiaire de 4064.59€. La vedette comité Posidonie a reçu un entretien léger cette année car peu utilisée en 2021.

Les comptes de la Route du Sel sont équilibrés cette année.

Subvention OMS :1500€

La Mairie paie directement au port la location de notre local.

Trésorerie SRT : Solde actuel au 31/12/2022 ; 6777.73€ en compte courant, 13313.67€ en compte dépôt et 34.69€ en compte de caisse.

Prévisionnel 2023 : Recettes 25000€ et Dépenses 25000€ dont 3500€ pour la vedette comité et 5000€ d’achat de matériel et festivité.

Le solde des comptes est important mais indispensable pour parer à un incident sur la vedette. Sans vedette pas de régates. La semaine dernière nous avons du changer le guindeau (2400€) et une nouvelle VHF vient d’être installée.

Adoption à l’unanimité du rapport financier par cette AG du 11/02/2023

**Renouvellement du tiers sortant pour l’années 2023 et élection des nouveaux membres du bureau**

Tiers sortant :

Hervé Godefroy, notre Président, ne se représente pas

Bruno Corvec, absent, ne se représente pas

Philippe Bricard, absent excusé se représente

Thierry Hubert, se représente

4 candidats se présentent pour intégrer le bureau

Maël Tannou, présent

Sylvain Forgeas, absent excusé

Pierre Prochasson, présent

Julien Antoine, présent

Tous les sortants qui se représentent et les 4 candidats demandant d’intégrer le bureau sont élus ou réélus à l’unanimité.

Nouvelles de la nouvelle gestion du port par le LAN par Jean-Paul Volant

Loire Atlantique Nautisme gère depuis le 01/01/2023 le port de plaisance hors infrastructures.

Une « association des utilisateurs du port de plaisance » est en cour de formation et d’enregistrement des statuts ; réunion le 25/02/23 salle Marc le Breux

Remise des prix pour le podium des meilleurs bateaux de l’année 2022

Petits bateaux : 1)Cale Y Moza 2)Ghibli 3)Art Et Eau

Grand bateaux : 1)Fab’uleux 2)Vaina 3)Ar Bir

Minis : 1)mini 905 2)mini 1040 corto 3)mini 1034

**Clôture de l’AG à 19h**

L’AG est suivie par le pot de l’amitié.